



Merli Automobiles

RUE DE L'HERMITTE 51300 Couvrot

Email: sarl-merli@wanadoo.fr Tel: +33 (0)3 26 74 09 61 Fax: +33 (0)3 26 74 34 53

OPEL CROSSLAND ELEGANCE (Ref:O200932)

Véhicules d'occasion





Cylindrée 1.2 cc Carburant **ESSENCE PUISSANCE (CV)** 110 cv | 5 ch (81kw) CO₂ 142 g/km **BOÎTES DE VITESSES AUTOMATIQUE Portes** Carrosserie SUV 4X2 KM 20.031km 16/10/2024 **Immat**

Couleur

KARBON BLACK

18.000 € TVAC

OPTIONS

Accès et démarrage mains libres - Banquette arr. coulisante - Caméra de recul - Phares antibrouillard LED - Pare-brise chauffant - Peinture métallisée - Pneus toutes saisons - Aide au stationnement avant et arrière - Sièges avant chauffants - Tissu / Similicuir - Toit en couleur Noir - Trappe de transport - Volant chauffant -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - abs - accoudoir conducteur - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - apple carplay + androidauto - appuie-têtes arrière - avertissement de fatigue - banquette arrière rabattable (1/3 - 2/3) - bluetooth - capteur de lumière - climatisation automatique - commutation automatique des feux de route et de croisement - contrôle de la pression des pneus - décors extérieur noir - détecteur de pluie - Écran tactile 8" - feux de jour à led - freinage actif d'urgence - jantes en aluminium 16" - ordinateur de bord - phares à led - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseur intérieur à atténuation automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur avec support lombaire à commande électrique - siège électrique conducteur - système de navigation professionel - système de verrouillage centralisé - tableau de bord digitale - tissu - tuner/radio - usb - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant en cuir

Compte tenu de l'évolution de la règlementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.